

LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

EN CURSUS COMPLET



Prérequis :

Aucun diplôme n'est requis. Seule condition, être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation



Durée des études et dates de formation :

Formation en alternance d'une durée de 41 semaines (1435 heures) de septembre à juin.

Enseignement théorique en institut : 17 semaines (595 heures).

Enseignement clinique en stage : 24 semaines (840 heures). Les stages proposés se déroulent sur le territoire de santé n°4, des stages à l'étranger sont organisés via des partenariats avec la Belgique et la Suisse.



Objectifs :

- I. Accompagner une personne dans les actes de la vie quotidienne
- II. Apprécier l'état clinique
- III. Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- IV. Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
- V. Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- VI. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel
- VII. Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- VIII. Organiser son travail dans une équipe pluri professionnelle

Ces objectifs correspondent à huit compétences à acquérir tout au long de votre formation. Elles sont évaluées tout au long de l'année.



Organisation de la formation :

Enseignement à l'institut : cours magistraux en présentiel et distanciel, travaux de groupes, travaux dirigés, travaux pratiques d'apprentissage.

Enseignement en stage en milieu sanitaire, médico-social, à domicile.



Modalités d'évaluation :

Les évaluations sont effectuées à chaque fin de module :

- ▶ Module 1 : mise en situation professionnelle + épreuve écrite
- ▶ Module 2 : épreuve écrite
- ▶ Module 3 : mise en situation professionnelle
- ▶ Module 4 : épreuve pratique
- ▶ Module 5 : épreuve écrite + épreuve orale
- ▶ Module 6 : épreuve écrite
- ▶ Module 7 : épreuve écrite et ou orale
- ▶ Module 8 : épreuve écrite

De plus, à chaque stage les 8 compétences (cf. Objectifs) sont évaluées par l'équipe encadrante.

L'ensemble des évaluations validées permettra l'obtention du diplôme, après avis du jury de l'ARS.



Tarifs 2021 :

4600 € (tarif 2020, le coût de la formation 2021 n'est pas encore fixé par la Région Bretagne) avec possibilité de financement de la Région, de l'employeur, de l'OPCO.

LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT EN CURSUS PARTIEL ET POST-JURY VAE

Des précisions sont à apporter pour les élèves AS effectuant un cursus partiel



Prérequis :

Être titulaire de l'un des diplômes suivants : DEAVS- DEAMP- DEA- TRAVF- DEAES- BAC pro SAPAT- BAC pro ASSP.

Fournir une attestation mentionnant les modules acquis POST-JURY VAE.

Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation



Durée des études et dates de formation :

Variable selon les modules (voir tableau des modules à valider)

Formation en alternance d'une durée de 41 semaines (1435 heures) de septembre à juin.

Enseignement théorique en institut : 17 semaines (595 heures).

Enseignement clinique en stage : 24 semaines (840 heures). Les stages proposés se déroulent sur le territoire de santé n°4.



Correspondance diplômes / modules à suivre :

Module	1	2	3	5	6	7	8
Nb d'heures	140	70	175	70	35	35	35
AP	x		x				
DEAES		x	x		x		
Ambulancier	x		x		x		x
AVF		x	x		x	x	x
DEAVS/MCAD		x	x		x		x
Bac Pro ASSP		x	x	x			
Bac Pro SAPAT		x	x	x	x		



Tarifs 2021 : Variables en fonction du nombre de modules à réaliser : pour 2020, ils varient de 1300 à 2380 €.